

 <p>FROZEN POTATO PRODUCTS</p>	<h2>Document général</h2>	Date de création: 8/05/2017 Date de mise à jour: 31/03/2026 Versie 23 Status Goedgekeurd - Approuvé
Référence : AD.KS.01	Déclaration de la politique d'entreprises Clarebout	Raison modification: Update with Simplot quality Policy+ changing in the organisation



SIMPLIT GLOBAL FOOD



ENGAGEMENT ENVERS LA SECURITE ET LA QUALITE DES ALIMENTS

But et mission

Nous contribuons à nourrir notre monde en donnant vie de manière durable aux ressources de la Terre

Vision

En tant qu'une seule équipe alimentaire mondiale, nous nous efforçons d'être les meilleurs, pas nécessairement les plus grands, en nous associant à nos clients à travers le monde pour fournir des solutions alimentaires de premier plan, aujourd'hui et à l'avenir.

Engagement

Être le meilleur choix du client pour des solutions alimentaires sûres, de haute qualité et à grande valeur. Cela sera réalisé en identifiant et en satisfaisant les besoins des clients, l'innovation, la compétitivité coût/marché, la gestion de l'information, l'alignement organisationnel, la formation et l'engagement des employés.

*Simplot Global Food s'engage à fournir des aliments sûrs et de haute qualité chaque jour. Cela est démontré par les dirigeants à tous les niveaux et est attendu de chaque employé. Nous nous engageons à produire, stocker et distribuer des aliments sûrs, légaux et authentiques qui respectent toutes les exigences réglementaires, y compris les Normes mondiales de sécurité alimentaire, ainsi que les exigences spécifiées par les clients. Cet engagement en faveur de l'amélioration continue de la sécurité alimentaire et de la culture de la qualité est symbolisé par notre logo unificateur : **Qualité et Sécurité alimentaires au quotidien.***

Les « 5 » principes de la sécurité et de la qualité alimentaires chez Simplot

OBJECTIF

*Le but de JR Simplot Co est de **contribuer à nourrir notre monde.** Cela s'étend à la sécurité des aliments que nous produisons et vendons. Notre accent sur la culture de la sécurité se décrit mieux comme « **préparer une nourriture sûre chaque jour et rentrer chez soi tous les jours** ».*

POPULATION

Nous nous tiendrons mutuellement, ainsi que nos fournisseurs, responsables de cet engagement envers la sécurité et la qualité alimentaires, reconnaissant que chacun de nous a une responsabilité personnelle. Nous communiquerons ces attentes à nos dirigeants, employés, partenaires, fournisseurs, sous-traitants, clients et consommateurs. Nous veillerons à ce que des ressources suffisantes soient disponibles pour atteindre nos objectifs de sécurité et de qualité alimentaires.

PROACTIVITÉ

Nous ferons toujours ce qui est juste, et nous tiendrons responsables, ainsi que les uns les autres. La sécurité alimentaire, la légalité et la qualité seront intégrées dans notre travail. Nous fabriquerons et livrerons des produits authentiques. Nous chercherons à améliorer continuellement nos systèmes et culture de sécurité et qualité alimentaire.

	<h2>Document général</h2>	Date de création: 8/05/2017 Date de mise à jour: 31/03/2026 Versie 23 Status Goedgekeurd - Approuvé
Référence : AD.KS.01	Déclaration de la politique d'entreprises Clarebout	Raison modification: Update with Simplot quality Policy+ changing in the organisation

PROCESSUS

Nous disposerons de processus et de procédures très efficaces et bien communiqués pour promouvoir l'excellence en matière de sécurité et de qualité alimentaires. Nous disposerons de plans d'audit ainsi que de métriques comportementales et opérationnelles pour garantir que nous respectons ces engagements. Nous aurons une culture de sécurité alimentaire dans toute notre entreprise.

PARTICIPATION

Nous sommes individuellement et collectivement responsables des aliments que nous produisons, qui sont consommés partout dans le monde. Nous avons une obligation éthique de garantir la sécurité des aliments. Nous comprenons qu'en produisant une nourriture sûre, nous nous protégeons mutuellement, nos familles et celles que nous nourrissons partout dans le monde.

Responsabilité collective de la mise en œuvre

Tous les employés ont la responsabilité de comprendre cet engagement et ces principes directeurs. Les managers sont responsables de communiquer les attentes, de surveiller la conformité et de tenir les autres responsables de respecter ces exigences.

Responsabilité



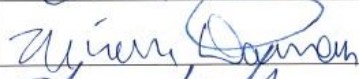


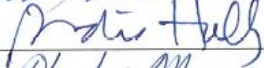

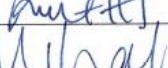

Les comportements ou actions qui affectent directement la capacité de la société à respecter ces engagements seront traités rapidement et peuvent entraîner des mesures disciplinaires pouvant entraîner un licenciement d'emploi pour les employés ou la résiliation de l'accord d'achat pour les fournisseurs.

L'équipe de direction mondiale de Simplot Food (GFLT) demande à tous les employés de respecter cet engagement par leurs comportements et actions, et que ce document soit affiché dans nos locaux comme un rappel continu de son importance.

Référence : AD.KS.01

Déclaration de la politique d'entreprises Clarebout

Raison modification: Update with Simplot quality Policy+ changing in the organisation

Graham Dugdale, President Global Food	
Erik Brandenburg, VP Global Operations	
Michelle Damon, VP Supply Chain & Customer Fulfilment	
Gerry Favillo, VP Commercial Americas Region	
Alastair Brown, VP Finance	
Brandie Holly, VP Global Marketing	
Kurt Myers, VP Strategy & Innovation	
Rachel Elliot, VP Human Resources & Transformation	
Meghan Swan, VP Commercial Solutions & Global McDonalds	
Darren Tendler, VP Commercial APAC Region	



SECURITE ET SANTE

Clarebout place le bien-être des personnes sur ses sites au premier plan dans toutes ses activités. Par respect pour ses employés, l'entreprise s'engage pour leur sécurité, leur santé physique et mentale. Une attention particulière est également portée à l'ergonomie, à l'hygiène du travail et à l'environnement de travail.

Nous nous engageons à communiquer la politique de bien-être décrite ici, avec le soutien des services de prévention, dans toute l'organisation et à prendre les mesures nécessaires à sa mise en œuvre.

Les employés et / ou leurs représentants participent et sont consultés dans l'élaboration de la politique de bien-être et sur les questions qui les concernent pour sa mise en œuvre.

1- S'attaquer systématiquement aux risques et exploiter les opportunités

Nous travaillons sur la prévention. Pour cela, nous réalisons des analyses de risques. Celles-ci nous aident à prendre les mesures nécessaires et à prévenir les situations à risque.

Les analyses de risques sont revues régulièrement et sont systématiquement mises à jour au fur et à mesure des modifications techniques, organisationnelles ou autres.

Les opportunités d'accroître la sécurité et d'améliorer le bien-être des employés sont également identifiées et saisies.

2- Développer et maintenir un système de gestion adapté

Nous fournissons les accords et procédures nécessaires pour garantir le bon fonctionnement et la sécurité de notre organisation.

	<h2>Document général</h2>	Date de création: 8/05/2017 Date de mise à jour: 31/03/2026 Versie 23 Status Goedgekeurd - Approuvé
Référence : AD.KS.01	Déclaration de la politique d'entreprises Clarebout	Raison modification: Update with Simplot quality Policy+ changing in the organisation

Celles-ci nous aident à gérer les risques et à répondre aux exigences et attentes énumérées ci-dessous. Le fonctionnement du système de gestion est décrit dans le manuel de sécurité.

3- Satisfaire aux exigences légales, aux autres obligations et à nos promesses envers les parties prenantes

Nous nous engageons à respecter et à continuer de nous conformer aux exigences légales et aux exigences de la norme ISO 45001.

Les audits périodiques (internes et externes) que nous avons mis en place nous aident à réaliser cette ambition.

Nous considérons également que de bonnes relations avec nos employés et leurs représentants sont cruciales.

4- Promouvoir une culture d'entreprise axée sur la santé et la sécurité

Nous communiquons sur la politique de sécurité et de santé et nous nous engageons à créer une culture de sécurité.

Le non-respect des règles de sécurité n'est pas acceptable. La ligne hiérarchique devrait servir d'exemple à cet égard.

Cette culture sécurité vise à impliquer les collaborateurs dans l'optimisation des conditions de travail et à les motiver à s'engager à atteindre les objectifs fixés, afin que ceux-ci puissent être atteints de manière acceptable et que les résultats obtenus restent visibles sur le long terme.

5- Améliorer en permanence le fonctionnement de l'organisation

Nous rendons la politique concrète en déterminant des objectifs spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et assortis de délais.

Celles-ci sont incluses dans le plan d'action annuel et dans le plan global de prévention.

- Un certain nombre de ces objectifs concernent la réduction du taux de fréquence et du taux de gravité des accidents du travail.
- De plus, nous déterminons qui est responsable de la mise en œuvre d'une partie spécifique de la politique de sécurité et de santé.
- Nous mettons également à disposition le temps et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre ou faire appliquer la politique de sécurité.

Par exemple, nous travaillons à l'amélioration continue de la santé et de la sécurité dans notre organisation.

6- Prévenir les dommages

Cette politique est rédigée sur la base de la conviction que toute forme de dommage résultant d'une insécurité doit être évitée.

	<h2>Document général</h2>	Date de création: 8/05/2017 Date de mise à jour: 31/03/2026 Versie 23 Status Goedgekeurd - Approuvé
Référence : AD.KS.01	Déclaration de la politique d'entreprises Clarebout	Raison modification: Update with Simplot quality Policy+ changing in the organisation

En plus de mettre l'accent sur la prévention des risques, nous fournissons également les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour limiter les dommages aux personnes, aux infrastructures et à l'environnement s'ils menacent de se produire.

Par exemple, nous maintenons un système hautement développé pour la détection et la lutte contre les incendies.

7- Former et informer les collaborateurs

Nous souhaitons accompagner les collaborateurs dans l'accomplissement de leurs tâches en leur fournissant la formation et les informations nécessaires.

Ce n'est qu'ainsi qu'ils peuvent contribuer à la réalisation des objectifs organisationnels en matière de sécurité et de santé.

Nous considérons que cela est crucial pour le fonctionnement de notre organisation et pour la sécurité sur le lieu de travail.

ENTREPRENDRE DE FACON DURABLE

Nous nous efforçons de protéger et de minimiser l'impact environnemental dans la conduite de toutes nos activités commerciales. Lors de la prise de décisions politiques, la préservation et la promotion du cadre de vie sont donc prises en compte et les effets sur l'eau, le bruit, l'air, etc. sont pris en compte. Une gestion rigoureuse de la consommation d'énergie en est un élément important. Nous nous engageons à promouvoir une politique environnementale dans toute l'entreprise et à prendre les mesures nécessaires pour la mettre en œuvre.

1- Lutter systématiquement contre les risques environnementaux.

Les actions que nous entreprenons pour réaliser cette politique environnementale reposent sur une analyse des aspects environnementaux. Ces analyses sont revues régulièrement et sont systématiquement mises à jour au fur et à mesure des modifications techniques, organisationnelles ou autres. Les opportunités de limiter les risques pour l'environnement et la consommation d'énergie sont également identifiées et saisies. L'efficacité énergétique est incluse dans la procédure d'achat.

2- Développer un système de management environnemental

Nous fournissons les accords et procédures nécessaires pour assurer une bonne gestion des risques pour l'environnement. Cela nous aide à gérer les risques et à répondre aux exigences et attentes énumérées ci-dessous. La gestion environnementale tient particulièrement compte de la consommation d'énergie. Nous restons attentifs aux opportunités permettant de réduire notre impact environnemental.

	<h2>Document général</h2>	Date de création: 8/05/2017 Date de mise à jour: 31/03/2026 Versie 23 Status Goedgekeurd - Approuvé
Référence : AD.KS.01	Déclaration de la politique d'entreprises Clarebout	Raison modification: Update with Simplot quality Policy+ changing in the organisation

Ces accords et procédures concernent tous les niveaux de l'organisation et toutes les activités ayant un impact potentiel sur l'environnement.

3- Se conformer aux exigences légales, aux autres obligations et à nos promesses aux parties prenantes

Nous avons une politique environnementale et énergétique conforme à toutes les lois et réglementations applicables.

Un système de gestion de l'énergie a été développé conformément à l'appendice 9 de l'Accord sur la politique énergétique. De plus, nous souhaitons répondre aux exigences de la norme EN ISO 14001.

Nous recherchons une communication transparente vis-à-vis du personnel, du gouvernement et de l'environnement sur la mise en œuvre de notre politique environnementale.

4- Stimuler un comportement respectueux de l'environnement

Les collaborateurs sont activement impliqués dans la politique environnementale et énergétique.

Nous voulons une culture organisationnelle qui vise à impliquer les employés dans l'optimisation des mesures de protection de l'environnement et les motiver à s'engager à atteindre les objectifs fixés afin qu'ils puissent être atteints de manière acceptable et que les résultats obtenus restent visibles sur le long terme.

5- Amélioration continue de l'environnement

Avec notre système de gestion environnementale, nous visons une gestion efficace de l'environnement et de l'énergie et une amélioration continue. Nous rendons la politique concrète en déterminant des objectifs spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et assortis de délais. La direction est périodiquement informée de la mesure dans laquelle les objectifs ont été atteints. Concernant la consommation d'énergie, nous avons les ambitions suivantes :

- Les flux d'énergie (significatifs) ont été cartographiés et sont en cours de mise à jour.
- Les chiffres de consommation d'énergie sont mesurés, enregistrés et vérifiés. Les causes de tout écart d'efficacité énergétique sont étudiées.
- Les objectifs énergétiques formulés sont mis à jour et communiqués tous les six mois.
- Des mesures de réduction d'énergie ont été formulées, planifiées et sont en cours de mise en œuvre.
- Le résultat de ces mesures de réduction d'énergie est évalué périodiquement.

Clarebout a choisi d'investir autant que possible dans le passage nécessaire d'un modèle économique classique à un modèle circulaire dans lequel les matières premières sont fréquemment réutilisées.

6- Prévention des dommages environnementaux et de la pollution

Cette politique est rédigée à partir de la conviction que toute forme de dommage et de pollution doit être évitée.

	<h2>Document général</h2>	Date de création: 8/05/2017 Date de mise à jour: 31/03/2026 Versie 23 Status Goedgekeurd - Approuvé
Référence : AD.KS.01	Déclaration de la politique d'entreprises Clarebout	Raison modification: Update with Simplot quality Policy+ changing in the organisation

En plus de mettre fortement l'accent sur la prévention des risques environnementaux, nous fournissons également les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour limiter les dommages à l'environnement et aux alentours si cela menace de se produire.

Nous organisons efficacement les transports afin de réduire au minimum les émissions et les nuisances. Des nouvelles routes ont été construites pour réduire l'impact sur le centre-ville. Nous investissons également dans des camions plus silencieux.

Notre ambition est une agriculture et une production durable, avec le plus petit impact possible sur la biodiversité. Le but étant de réduire l'empreinte du champ de pommes de terre jusqu'à l'assiette du client.

7- Formation et information

Les employés sont informés de ce qu'ils peuvent faire pour minimiser l'impact de l'entreprise sur l'environnement.

ETHIQUE DES AFFAIRES

1- Corruption et pots de vin

Toutes les relations d'affaires doivent être fondées uniquement sur des critères objectifs.

Toutes les transactions effectuées doivent satisfaire la politique commerciale interne mais également la législation européenne en matières de transactions commerciales.

Toutes les personnes en contact avec les principales parties prenantes sont informées et formées afin qu'elles puissent travailler et prendre les décisions dans le strict respect de notre politique éthique des affaires.

Le service juridique de Clarebout est là pour apporter une aide ou répondre aux questions en cas de doute.

2- Développement d'un système de gestion éthique

Clarebout vise à mettre en place un environnement de travail qui soutient la productivité, la dignité et la confiance en soi, ainsi que la poursuite d'objectifs personnel. Les employés sont traités avec équité et respect. Clarebout met tout en œuvre pour protéger les travailleurs contre les intimidations et entreprend des actions pour s'attaquer aux éventuels problèmes en découlant. Aucune discrimination

	<h2>Document général</h2>	Date de création: 8/05/2017 Date de mise à jour: 31/03/2026 Versie 23 Status Goedgekeurd - Approuvé
Référence : AD.KS.01	Déclaration de la politique d'entreprises Clarebout	Raison modification: Update with Simplot quality Policy+ changing in the organisation

n'est faite. Clarebout applique les principes de l'Ethical Trading initiative Base Code (<https://www.ethicaltrade.org/eti-base-code>)

3- Respect de la législation

La gestion des affaires doit s'effectuer en conformité avec toutes les lois et prescriptions applicables. Aucune activité illégales réalisées à titre personnel ou au nom de l'entreprise n'est acceptée. Clarebout s'efforce de maintenir une relation ouverte et coopérative avec les autorités compétentes. Les informations fournies sont faites de manière complété, rapide et précise.

4- Promouvoir une culture éthique

Clarebout développe une culture éthique dans son entreprise. Clarebout est membre de SEDEX. Il s'agit d'une base de données en ligne sécurisée et un outil de gestion de chaînes d'approvisionnement qui aide les organisations à identifier, gérer et réduire les risques éthiques dans les chaînes d'approvisionnement globales. SEDEX travaille avec toutes les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement dans le but d'améliorer les pratiques commerciales éthiques et responsables. En tant que membre de SEDEX, nous pouvons partager et gérer les informations dans quatre domaines principaux : les normes du travail, l'hygiène et la sécurité, l'environnement, et l'éthique commerciale.

5- Amélioration continue de l'entreprise

Clarebout est une entreprise internationale dotée d'une forte réputation dans la fourniture de produits et services de qualité. Nous poursuivons les meilleurs résultats pour l'entreprise, le rendement le plus élevé pour nos actionnaires et une prestation de services la plus avantageuse possible pour nos clients. Tous les moyens nécessaires sont mis en place pour assurer la fabrication de produits de qualité en toute sécurité par des employés traités avec dignité.

6- Protection de l'information et des données

Toutes les précautions nécessaire sont prises afin d'assurer la protection des informations liées à l'entreprise (opérationnel,...) mais également les information liées à nos partenaires d'affaires. Toutes les informations sont traitées de manière confidentielle.

7- Communication

Clarebout attache une grande importance à communiquer de manière claire et en toute transparence avec nos stakeholders.

Les communication externe sont faites par le représentant du service juridique.

	<h2>Document général</h2>	Date de création: 8/05/2017 Date de mise à jour: 31/03/2026 Versie 23 Status Goedgekeurd - Approuvé
Référence : AD.KS.01	Déclaration de la politique d'entreprises Clarebout	Raison modification: Update with Simplot quality Policy+ changing in the organisation

PRODUCTION SITE NIEUWKERKE

PLANT DIRECTOR: **Bruno LEFEVRE**

SIGNING DATE: 31-03-2026

SIGNATURE: 

PRODUCTION SITE WARNETON

PLANT DIRECTOR: **Stephan VLAEMYNCK**

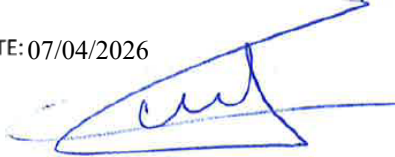
SIGNING DATE: 3/4/2026

SIGNATURE: 

PRODUCTION SITE DUNKERQUE

PLANT DIRECTOR: **David CARON**

SIGNING DATE: 07/04/2026

SIGNATURE: 

PRODUCTION SITE MOUSCRON

PLANT DIRECTOR:

SIGNING DATE:

SIGNATURE: